



**FORMATION DE 2ANS EN ALTERNANCE
EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE ou CONTRAT DE PROFESIONNALISATION**

CAP Constructeur de réseaux de canalisations de travaux publics (CRCTP)

PUBLIC CONCERNÉ

Niveau d'entrée : 3e (SEGPA pour un cycle en 2 ans), ou titulaire d'un CAP (pour cycle en 1an).

PRÉREQUIS, MODALITÉS D'ACCÈS

Age : de 15 à 29 ans révolus, en contrat d'apprentissage.

Age: de 16 à 25 ans révolus afin de compléter leur formation initiale, Demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, pour contrat de professionnalisation.

Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Inscriptions : compléter un dossier d'inscription, participer à un entretien de validation du projet professionnel, signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

ENTREPRISES D'ACCUEIL

Entreprises de travaux publics, de gros-œuvre, services techniques de collectivités.

OBJECTIFS

Ce CAP forme à la réalisation, la maintenance ou la rénovation des réseaux hydrauliques souterrains (eau potable, eaux usées), mais aussi des canalisations de gaz ou dédiées aux réseaux dits "secs" (électrique, fibre optique...).

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Réaliser les travaux de préparation et de réfection d'un chantier de canalisations enterrées
- Construire un réseau d'assainissement en travaux publics
- Construire un réseau d'adduction d'eau potable en travaux publics

Références

	2020	2019	2018
Taux de réussite CAP CRCTP	95%	96%	94%
Insertion professionnelle(Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	NC	NC	NC
Taux de poursuite d'étude	NC	NC	NC
Satisfaction globale Apprenant(e) (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprenant(e)s)	96%	NC	NC
Taux de persévérance	100%	NC	NC
Valeur ajoutée de l'établissement (Indice OPCO)	NC	NC	NC

CODE DIPLOME

50023217

CODE RNC

35321

NIVEAU DE SORTIE

Diplôme reconnu par l'Etat de niveau 3

DUREE DE LA FORMATION

910 heures (sur 2 ans)
Formation en présentiel

DUREE DU CONTRAT

2ans, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap)

RYTHME DE L'ALTERANCE

13 semaines en CFA en 1ère année
13 semaines en CFA en 2ème année

DATES DE LA FORMATION

1ère année du 01/09/2021 au 15/07/2022
2ème année du 01/09/2022 au 15/07/2023

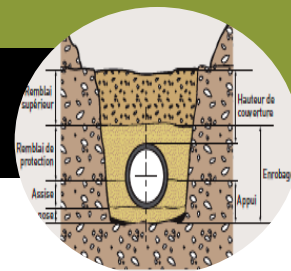
PUBLICS ACCUEILLIS

Tout public accepté, voir les prérequis

**positionnement: Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap*

Résultat Non Communiqué (NC) car non significatif à ce jour.

FORMATION DE 2 ANS EN ALTERNANCE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE ou CONTRAT DE PROFESIONNALISATION



CAP CRCTP

CONTENU DE FORMATION

MATIERES	HEURES
MATIERES GENERALES	
Français, Histoire-Géographie, Enseignement Moral et Civique	130
Mathématiques, Sciences	130
Anglais	52
Arts appliqués	52
EPS	78
MATIERES PROFESSIONNELLES	
Gestion de l'alternance	52
Technologie du métier / travaux pratiques	300
Prévention Santé Environnement (SST) et autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)	76
Réalisation du chef d'oeuvre	40

EVALUATIONS CERTIFICATIVES / SESSIONS D'EXAMEN*

Epreuve	Coefficient	Type	Forme
Epreuves professionnelles dont Prévention Santé Environnement	17	Ponctuel et CCF	Pratique, Oral et Ecrit
Français, Histoire-Géographie	2	Ponctuel	Oral et Ecrit
Epreuve facultative Anglais	>10	Ponctuel	Oral
Mathématiques et Sciences	2	Ponctuel	Ecrit
EPS	1	Ponctuel	Pratique

*Possibilités d'aménagements d'épreuves en fonction de la situation de handicap, après accord du ministère de l'éducation nationale.

APRES LA FORMATION

□ Suites de parcours possibles/passerelles:

CAP 1 an Conducteur d'engins ou constructeur de routes, CAP Maçon, BP métier de la piscine, BAC PRO TBORGO, BAC PRO TP.

□ Débouchés professionnels:

Le titulaire du CAP CRCTP pourra entrer dans la vie active pour travailler sur des chantiers du BTP.

METHODES MOBILISEES

- Formation en alternance.
- Pédagogie de l'alternance.
- Le formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec l'expérience en entreprise des apprenant(e)s et le métier préparé.
- Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret de suivi en entreprise dont l'utilisation est obligatoire.
- A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage, tuteurs.
- Pédagogie des MFR privilégiant les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateau techniques), la mobilisation sur l'élaboration de projets une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l'apprenant(e); Plan d'étude, auto-évaluation.

MODALITES D'EVALUATION

□ Afin d'aider l'apprenant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre:

□ Evaluation des acquis en centre de formation (QCM, devoirs surveillés, production personnelles, entraînement aux épreuves ...)

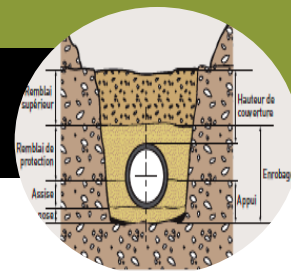
□ Evaluation en entreprise (entretiens, visites)

□ Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de médiation, de bilan.

□ Pas de possibilité de valider cette formation par bloc de compétences.

FORMATION DE 2 ANS EN ALTERNANCE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE ou CONTRAT DE PROFESIONNALISATION

CAP CRCTP



MODALITES FINANCIERES

- Aucun frais de formation pour l'apprenant(e) et/ou son représentant légal
- Le financement de celle-ci par l'OPCO ou CNPT pour la fonction publique territoriale se fait sur la base d'un coût contrat défini par les branches professionnelles (à défaut, fixation du coût par décret).
- Les frais liés à la pension ou 1/2 pension et à la cotisation à l'association apparaissent dans le contrat financier et sont à la charge de l'apprenant(e)/ ou son représentant légal.
- Coût moyen préconisé par France Compétences: 8000€

REMUNERATION

L'apprenti(e) ou le stagiaire de la formation professionnelle perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Rémunération consultable sur le site du ministère du travail.

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/>

Cette rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

MATERIEL/EQUIPEMENT

- Salles de cours équipées de vidéo-projection, Espace numérique, CDI, Salle d'examen pour les CCF.
- Plateau technique: Atelier couvert pour réalisation d'ouvrages, extérieur réservé pour les ouvrages plus conséquents. Diverses machines et engins de chantier

ACCES PAR TRANSPORT

- L'établissement assure une navette entre la gare de BELLEGARDE et la MFR uniquement le lundi matin entre 9:00 et 9:30. et le vendredi départ de la MFR à 15:00.
- Gare SNCF de BELLEGARDE www.garesetconnexions.sncf.fr/gare/irxbi/bellegarde
- Parking gratuit (véhicules légers)



Coordonnées GPS

49,04624

5,82854

HANDICAP

- Etablissement reconnu H+ (dispositif régional)
 - Formation accessible aux personnes porteuses de handicaps. Contactez Notre référent H+ M. MUSY Xavier au 04 50 77 97 25 pour évoquer d'éventuelles spécificités et accompagnement personnalisé, si besoin.
- Lien vers notre page H+



MOBILITE INTERNATIONALE

- Le CFA accompagne les apprentis dans la constitution de leur dossier et l'obtention des financements nécessaires le cas échéant.

Contact:

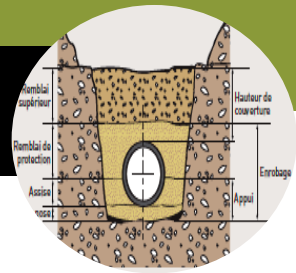
Mme. Charlotte MESTRE Tél: 04 50 77 97 25



LES + DE LA FORMATION

- Restauration et hébergement**
Cuisine préparée sur place / Internat sur place
- Métier**
Opérateur AIPR
- Loisirs**
Salle de musculation
Foyer des jeunes
Table de ping-pong
Babyfoot / BILLARD
Terrain de foot
Activités thématiques

FORMATION DE 2ANS EN ALTERNANCE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE ou CONTRAT DE PROFESIONNALISATION



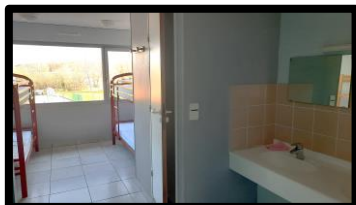
CAP CRCTP



La MFR



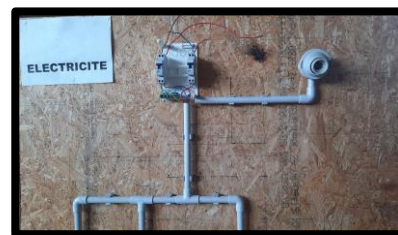
Lieux de détente



L'internat



Les salles de cours



Les ateliers, matériels, engins en fonction du métier préparé

